

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1199

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

L'**histoire à reculons**

Les changements en profondeur de la société n'apparaissent pas tout de suite. Il faut du recul pour en prendre conscience. Les pays occidentaux deviennent plus inégalitaires, plus injustes depuis une vingtaine d'années déjà.

JEAN-PIERRE GHELFİ
économiste

Les pays occidentaux n'ont pas attendu la chute du mur du Berlin, l'implosion du communisme, la domination sans partage du capitalisme et de l'économie de marché, la publication du Rapport de Pury sur la revitalisation de l'économie pour rompre avec ce qu'on avait appelé depuis le siècle dernier le progrès social, qui portait en lui le projet de socialiser le capitalisme, de proposer un modèle de société qui combine développement économique et justice sociale.

La crise des années septante

Le mouvement de bascule semble bien être intervenu à l'occasion de la crise du milieu des années septante, consécutive (?) au premier choc pétrolier. C'est à partir de ce moment qu'est remise en cause l'idée de l'Etat-providence et qu'ont commencé à fleurir les théories et les pratiques néo-libérales. Se met en place alors une structure de fonctionnement fondée sur la performance individuelle qui nie le caractère communautaire de la société et la dimension collective du travail.

Diminution de la protection sociale

Il y a bien heureusement des pesanteurs sociales qui font que les peuples ne sont pas prêts à renoncer sans autre ni subitement à ce qu'on appelle les acquis sociaux. Pourtant, en dépit des résistances, comme par un rouleau compresseur, avec son poids et sa lenteur, ces acquis sont écrasés les uns après les autres. Voir la montée du chômage, pratiquement inconnu dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) il y a vingt ans, et qui touche aujourd'hui 35 millions de personnes (10 millions de plus qu'il y a quatre ans). Voir l'apparition de la «nouvelle pauvreté», qui concerne pratiquement un ménage sur quatre ou cinq en Suisse. Voir aussi la très faible progression des salaires réels des travailleuses et des travailleurs depuis dix ans. Encore s'agit-il de moyennes, de sorte que, parmi ces derniers, certains gagnent effectivement plus, de sorte que d'autres, au contraire, ont enregistré une baisse de leur pouvoir d'achat. Et pendant la même période, les rémunérations des cadres continuent d'augmenter d'autant plus fortement qu'ils occupent une fonction élevée dans la hiérarchie.

Dégénération donc de la situation des personnes plus modestes, qui reste en partie masquée par le fait que là où, auparavant, un revenu suffisait pour faire vivre une famille, il faut maintenant un salaire et demi ou deux salaires.

D'où, d'ailleurs, la situation précaire de ceux, et le plus souvent de celles, qui n'ont précisément qu'un salaire pour vivre. Voir aussi la diminution des protections sociales des travailleurs, avec le projet de modification de la loi sur le travail qui (ré)introduit le travail de nuit et du dimanche, et admet qu'un horaire normal peut aller, en soirée, jusqu'à 23 heures.

Pour qu'il n'y ait pas de surprise, ceux qui tiennent le haut du pavé disent que ces mesures ne sont pas suffisantes. Il faut encore en faire plus. C'est-à-dire réduire les protections, accepter une baisse du niveau de vie, travailler plus longtemps, devenir plus efficace, améliorer les performances.

A l'origine de toutes ces transformations, il y a évidemment des facteurs objectifs, tels que la mondialisation de l'économie, la diffusion des techniques, l'accentuation de la concurrence internationale, la globalisation des marchés financiers. Mais le facteur subjectif, idéologique, est tout aussi important. L'idée de construire une société plus juste devient une notion démodée. On retourne de plus en plus ouvertement et sans scrupule au «struggle for life». Comme si l'histoire s'était mise à avancer à reculons. Le siècle prochain sera-t-il le siècle passé? ■

Courrier

FUSION BCV-CFV: SUITE DU FEUILLETON
(DP 1196, 1198)

Pierre Chiffelle tient à répondre brièvement à la réaction des directeurs de la Banque cantonale vaudoise et du Crédit foncier vaudois.

Y aurait-il malaise?

Il faut prendre acte des éléments ressortant du droit de réponse exercé par les deux présidents des directions générales des banques concernées dans le dernier numéro de DP. Le ton étonne cependant.

En tout état de cause, il faut relever que deux éléments au moins que j'avais mis en lumière dans l'article paru le 22 décembre 1994 ne sont absolument pas contestés par les deux banques. Ainsi en va-t-il tout d'abord de la concentration d'un pouvoir économique important dans les mains d'un seul homme. Cette question devra tout de même être abordée de front avant la décision d'une éventuelle fusion.

Deuxièmement les banques restent muettes sur les problèmes de transparence résultant de la présentation d'un bilan global au 31 décem-

